



**Syndicat National des Collèges et des Lycées**  
**Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré**  
**Syndicat des AGrégés de l'Enseignement Supérieur**

**Pour une École qui INSTRUISE !**  
**Pour des personnels RESPECTÉS !**

## **SNCL - SIES - SAGES, les syndicats :**

- qui défendent la LAÏCITÉ, l'École Républicaine et ses VALEURS ;
- qui refusent la soumission des professeurs et de notre institution aux élèves et aux familles ;
- qui refusent la soumission de l'École Républicaine aux religions et aux communautarismes ;
- qui défendent la transmission des savoirs, des savoir-faire, l'AUTORITÉ, le DROIT AU RESPECT DE TOUS LES PERSONNELS qui exercent une mission de service public ;
- qui refusent que les professeurs deviennent des animateurs socio-culturels ;
- qui défendent la liberté pédagogique individuelle des professeurs et la reconnaissance de leurs compétences disciplinaires face aux pédagogistes qui prétendent que l'élève peut « *tout découvrir par lui-même* » et « *construire seul ses propres savoirs* » ;
- qui refusent la démagogie et qui rappellent que la réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit et qu'elle se mérite par le travail et les efforts fournis.

### **SNCL - SIES - SAGES dénoncent et combattent**

- La dévalorisation morale et sociale des agents du ministère de l'Éducation nationale.
- La perte considérable de notre pouvoir d'achat.
- Le renoncement, le laxisme, la démagogie, l'abaissement des exigences et du niveau.
- La multiplication des actes d'incivilité et de violence et l'impunité pour leurs auteurs.
- Le pouvoir accru donné aux chefs d'établissement, aux inspecteurs, aux parents se comportant en consommateurs d'école.
- L'insuffisance des moyens alloués au fonctionnement des différents services et la diminution du nombre de personnels.
- L'accroissement du stress et des risques psychosociaux résultant de la dégradation continue de nos conditions de travail, de l'augmentation de la charge de travail, des pressions hiérarchiques et injonctions absurdes, des incivilités et agressions de la part d'élèves ou de parents, de la « réunionite », de la brutalité de contre-réformes managériales.
- Le casernement des professeurs : réunions stériles et emplois du temps « à trous ».
- L'éclatement et la « primarisation » du second degré notamment du collège.
- La « secondarisation » du supérieur.
- La territorialisation de l'École.
- Un système de promotion « tout à l'ancienneté ».

### **SNCL - SIES - SAGES revendiquent**

- La fin de l'autoritarisme croissant envers les personnels et de la « bienveillance » laxiste envers les élèves perturbateurs.
- Le respect des professeurs et des CPE et de leurs missions d'instruction et d'éducation.
- Le rétablissement de l'autorité et d'une ambiance de travail propice à la transmission des savoirs et savoir-faire et à la réussite de chaque élève en fonction de son travail et de ses capacités.
- La revalorisation des diplômes, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'ascenseur social.
- Nous réaffirmons, contre les pseudo-pédagogues des « sciences de l'éducation », que le savoir n'est pas inné mais s'acquiert par l'effort, et que seul un spécialiste de sa discipline peut transmettre ce qu'il a acquis et ce pour quoi il a été formé.
- Il faut resanctuariser l'École. Les professeurs et les autres personnels de l'Éducation nationale subissent les conséquences de l'idéologie calamiteuse de « l'ouverture de l'École sur le monde » et de « l'enfant roi » dont la parole vaudrait celle de l'adulte. Il est impératif de mettre un terme à l'ingérence des familles dans les établissements et de cesser d'accorder du crédit aux courriers des parents d'élèves lorsqu'ils dénoncent les pratiques pédagogiques ou les exigences d'un professeur.

# AUTONOMES et INDÉPENDANTS, nous ne roulons pour aucun parti politique.

## Défense du Code des Pensions Civiles et Militaires de Retraite.

- Refus du recul de l'âge légal de départ en retraite.
- Maintien du calcul du montant de la pension civile sur la base de l'indice détenu durant les six derniers mois de la carrière. Opposition à une retraite par points.

## Le SNCL, le SIES et le SAGES défendent vos intérêts matériels et moraux :

- Des traitements revalorisés sans aucune contrepartie :
  - en augmentant fortement la valeur du point d'indice ;
  - en revalorisant les grilles indiciaires des différents corps et catégories (tous les échelons).
- Maintien des concours nationaux de recrutement. Reconnaissance des diplômes acquis.
- Diminution de l'effectif des classes pour dispenser un enseignement de qualité.
- Droit à une véritable formation continue sur le temps de travail.
- Augmentation du contingent de Congés de Formation Professionnelle.
- Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier propres à chaque corps et catégorie.
- Aménagement des fins de carrière (ex : rétablissement de la Cessation Progressive d'Activité).
- Tout agent ayant accompli une carrière complète doit pouvoir accéder à l'indice terminal du corps auquel il appartient pour un départ en retraite à taux plein.
- Revalorisation des pensions civiles. Renégocier une réforme des retraites (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers).
- Rétablissement des prérogatives des CAPA / CAPN en matière de mobilité, d'avancement et de promotion afin de RÉTABLIR LA TRANSPARENCE des opérations (abrogation de la Loi Dussopt).
- Le travail de chacun doit être reconnu à sa juste valeur et évalué avec objectivité. Nous nous sommes opposés au protocole PPCR et à ses conséquences (avancement d'échelon à l'ancienneté, modification des règles pour la promotion à la hors classe, suppression de la bi-admissibilité, scandaleuse évaluation par compétences dans le cadre des rendez-vous de carrière).

## RESPECT DES AGENTS CONTRACTUELS !

La situation des agents contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans : mépris des droits, situations illégales, désinformation, retards insupportables de paiement... ça suffit !

Nous dénonçons également les pressions hiérarchiques intolérables exercées sur les agents contractuels pour les contraindre à toujours davantage de flexibilité.

Pour les agents contractuels, le SNCL, le SIES et le SAGES revendiquent :

- Une formation initiale préalable à la prise de poste et un véritable accompagnement ;
- Une réelle prise en compte des difficultés d'exercice ;
- Le droit à une formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer sereinement et efficacement les concours de recrutement ;
- Une meilleure prise en compte des services de non titulaire lors du reclassement.

### 4 SCRUTINS

Vote électronique  
du 1 décembre 2022  
au 8 décembre 2022

### CSAM

Comité Social  
d'Administration  
Ministériel

### CSAA

Comité Social  
d'Administration  
Académique

### CAPN

Commission  
Administrative Paritaire  
Nationale

### CAPA

Commission  
Administrative Paritaire  
Académique

**PROFESSEURS**  
AGRÉGÉS CERTIFIÉS  
EPS PLP  
CHAIRES SUPÉRIEURES  
AE PEGC  
**CPE PsyEN**



SNCL - SIES - SAGES

Selon les académies :  
liste SNCL  
ou liste SIAES  
ou liste  
SNCL - SIES - SAGES



SNCL - SIES - SAGES

Selon les académies :  
liste SNCL  
ou liste SIAES  
ou liste  
SNCL - SIES - SAGES

